

Un architecte pour la nature

Le saviez-vous ?

Certaines espèces sauvages sont capables de modifier et de transformer profondément le paysage. C'est le cas de notre castor européen « *Castor fiber* ».

Le Castor est un herbivore et un constructeur de barrages et de huttes.

C'est une espèce « parapluie », en raison de son impact considérable et très positif sur le milieu.



Sa présence est capable de promouvoir nombre d'espèces et d'entretenir un écosystème qui fonctionne. Ses barrages créent des retenues d'eau qui deviennent des frayères à poissons ou batraciens, et qui sont très appréciées par les oiseaux, comme la cigogne noire ou le Héron cendré qui viennent s'y nourrir.

En se nourrissant de la végétation et des jeunes arbres qui poussent sur les rives, il permet une réouverture des vallées, ce qui favorise la remise en lumière des cours d'eau, et par là même enrichit la vie aquatique.

Pourtant, au milieu du XIXe siècle, il a failli disparaître. Traqué pour sa fourrure, sa viande et surtout pour le « castoréum », une huile qu'il sécrète et qui était très utilisée en parfumerie, l'espèce a été amenée au bord de l'extinction dans toute l'Europe.

Son retour date des années 1990. Il a été réintroduit légalement dans pratiquement tous les pays d'Europe occidentale, et un peu moins légalement en Wallonie. Aujourd'hui, ses populations prospèrent partout sur nos cours d'eau pour le plus grand bien de la biodiversité. Le castor est protégé intégralement au niveau de l'Union Européenne. Il est interdit de le chasser, de le déranger ou de détruire ses constructions.

Ne le confondons toutefois pas avec le castor canadien (*Castor canadensis*) d'apparence et de mœurs très similaires, mais ne pouvant s'hybrider avec notre castor d'Europe.



Vous l'aurez peut-être remarqué

Un territoire occupé par le castor se remarque très vite. Des arbres coupés, des souches taillées en biseau, des troncs blancs écorcés, un barrage fait de branches (toujours posées dans le sens du courant) et de boue, une retenue d'eau, et même une hutte qui peut faire parfois 2m de haut, sont autant d'indices de la présence de notre rongeur.

Le Castor est un animal territorial vivant en famille.

Une fois arrivé à l'âge adulte, les jeunes sont chassés par leurs parents et doivent conquérir un nouveau territoire. C'est là que les conflits avec l'homme peuvent arriver lorsqu'il s'installe près d'habitations, dans les jardins ou les vergers. Les dégâts les plus marquants sont les coupes arbres et les inondations. Pourtant, par des mesures simples de protection (des arbres, des cours d'eau, etc.), la cohabitation harmonieuse avec le castor est possible et des solutions sont, dans la plupart des cas envisageables.



Que pouvez-vous faire ?

Pour protéger vos arbres, il suffit de les entourer d'un simple treillis à poules de 1m de haut. Dans les cas plus problématiques d'inondation ou de risques de dégâts à des étangs, vous pouvez :

- Contacter le cantonnement du DNF de votre région.
- Ou contacter le Groupe de Travail Castors de Natagora : castors@natagora.be
- Vous pouvez également vous procurer la brochure gratuite :
« *Cohabiter avec le castor en Wallonie...* » sur <http://biodiversite.wallonie.be>

Autre aspect positif de l'espèce, les constructions du castor présentent un attrait touristique important; beaucoup de citadins viennent en Ardenne pour les voir et s'émerveiller de leurs grandes retenues d'eau, de leurs impressionnants barrages et de leurs huttes,...

Tout cela nous offre un potentiel touristique extraordinaire, et en plus leur présence donne un sacré coup de pouce à notre biodiversité.

“We must rewild the world” (nous devons réensauvager le monde) a dit Sir David Attenborough